



## CANADA SOCCER APPEL DE CANDIDATURES Président(e) élu(e) Février 2024

Le Comité des nominations du conseil d'administration de Canada Soccer lance un appel de candidatures pour le poste de président(e) élu(e), pour un mandat qui démarrera immédiatement après l'Assemblée annuelle des membres 2024, qui se tiendra **le samedi 4 mai 2024**.

Le conseil d'administration de Canada Soccer est composé de quatorze (14) administrateurs, incluant un(e) président(e), un(e) vice-président(e), six (6) directeurs élus par les membres votants de Canada Soccer, et six (6) directeurs indépendants élus par les membres votants de Canada Soccer.

Le comité de mise en candidature recherche des candidats qualifiés pour jouer un rôle de leadership dans l'intendance de Canada Soccer dans la poursuite de sa mission, qui est de « démontrer du leadership dans la poursuite de l'excellence en soccer, à l'échelle nationale et internationale, en collaboration avec ses membres et ses partenaires. »

Les candidats qualifiés qui posséderont les compétences et/ou l'expertise nécessaire(s) pour exécuter une gouvernance de premier plan et pour faire progresser la vision et les priorités du Plan stratégique de Canada Soccer, conduisant à un héritage de succès.

Canada Soccer favorise un environnement où l'équité, la diversité et l'inclusion sont la norme culturelle et où toutes les personnes, peu importe leur race, leur généalogie, leur lieu d'origine, leur couleur, leur origine ethnique, leur citoyenneté, leurs convictions, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur identité de genre, leur âge, leur statut matrimonial, leur statut familial, leur langue officielle, leur handicap et leur statut autochtone sont respectés et valorisés.

### MANDAT

1. Le mandat du (ou de la) président(e) sera de quatre (4) ans et prendra fin à l'Assemblée annuelle des membres à la fin de la quatrième année du mandat.
2. Le (ou la) président(e) servira un maximum de deux (2) mandats de quatre (4) ans. Les mandats précédents servis comme vice-président(e) ou comme directeur(trice) ne seront pas considérés dans le calcul de limite de mandat d'un(e) président(e).

### QUALIFICATIONS (*Règlements administratifs de Canada Soccer*)

Les personnes suivantes ne peuvent pas être considérées pour le poste de président(e) de Canada Soccer :

- a) une personne qui est âgée de moins de 18 ans;
- b) une personne qui a été déclarée incapable par un tribunal du Canada ou d'un autre pays;
- c) une personne qui est en faillite;
- d) une personne qui n'a pas satisfait les exigences de Canada Soccer concernant la vérification du casier judiciaire;
- e) une personne qui est un(e) employé rémunéré(e) de Canada Soccer, de l'un de ses membres ou de toute autre organisation où un conflit d'intérêts peut exister;



- f) une personne qui est membre d'une instance juridique de Canada Soccer;
- g) une personne qui occupe un poste de directeur ou un poste de cadre supérieur auprès de l'un de ses membres.
- h) une personne qui est un(e) consultant(e) ou fournisseur de Canada Soccer, d'un de ses membres ou de toute organisation où il pourrait y avoir un conflit d'intérêts; et
- i) un joueur ou une joueuse qui sont sous contrat au sein d'un club professionnel ou semi-professionnel qui est membre de Canada Soccer ou qui est membre ou affilié auprès d'un membre de Canada Soccer.

Une personne qui n'est pas conforme à une des qualifications ci-dessus au moment de l'élection doit promptement s'engager à être conforme au plus tard dans les quatre-vingt-dix (90) jours de la date de l'élection. Si une telle personne reste non conforme au terme de la période de quatre-vingt-dix (90) jours, Canada Soccer peut prendre toutes les mesures nécessaires pour écarter la personne de son poste élu.

### LE PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE

1. Les mises en candidature pour le poste de président(e) sur place à l'Assemblée annuelle des membres ne sont pas autorisées.
2. Les candidats au poste de président(e) doivent être mis en candidature par au moins deux (2) membres votants.
3. Les formulaires de mise en candidature avec d'autres informations relatives à la documentation sont disponibles à [www.canadasoccer.com](http://www.canadasoccer.com).
4. Les candidatures peuvent être soumises par n'importe quelle personne, organisation ou membre et il peut y avoir plusieurs candidats d'une même région. Toutes ces candidatures doivent avoir un proposeur et un secondaire et doivent être accompagnées par un formulaire de mise en candidature complet et signé et par d'autres documents en appui requis par le comité de mise en candidature.
5. Les candidats au poste de président(e) auront l'occasion de s'adresser aux membres dans le cadre d'une assemblée publique avant l'Assemblée annuelle des membres à une date et à une heure qui restent à déterminer, et qui se déroulera en personne et accessible en ligne.
6. La date limite pour la réception des candidatures est **le vendredi 8 mars 2024 à 12 h (HE)**.

### DOCUMENTS DES CANDIDATS

Les candidats doivent remplir et soumettre les documents suivants (*veuillez noter que les soumissions incomplètes peuvent être rejetées*) :

- (1) Formulaire de mise en candidature
- (2) Formulaire de reconnaissance et de consentement
- (3) Déclaration de processus équitable du candidat
- (4) Curriculum vitae complet (maximum 3 pages)
- (5) Une liste de trois (3) personnes qui serviront de références
- (6) Vérification du casier judiciaire récente (pas plus de 6 mois):
  - o Une vérification du casier judiciaire acceptable comprend l'un des éléments suivants :



The Canadian Soccer Association  
l'Association canadienne de soccer

rue 237 Metcalfe Street, Ottawa  
Ontario, Canada, K2P 1R2  
T 613-237-7678 F 613-237-1516

canadasoccer.com

- Vérification du casier judiciaire de la police
- Vérification des informations policières
- Vérification du secteur vulnérable de la police
- myBackCheck.com (en ligne)

**\* LES VÉRIFICATIONS DE DOSSIERS PUBLICS ET D'INTÉGRITÉ SERONT AUSSI MENÉES. LES CANDIDATS POURRAIENT DEVOIR CONSENTIR À LA CUEILLETTE, À L'UTILISATION ET À LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS À CETTE FIN (VOIR LE FORMULAIRE DE RECONNAISSANCE ET DE CONSENTEMENT).\***

Veillez soumettre les documents **complétés** par courriel ou par copie papier avant **le vendredi 8 mars 2024 à 12 h (HE)** à :

**Président, Comité de mise en candidature de Canada Soccer  
237, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K2P 1R2  
Courriel : [nominations@canadasoccer.com](mailto:nominations@canadasoccer.com)**